

Paris, le 26 Février 1956

11, Rue Pierre-Curie
PARIS (5^e)

Mon cher Sir Ronald,

J'ai bien reçu, avec votre lettre, votre projet de lettre à M^r Viricent. J'ai beaucoup réfléchi à ce que vous me dites, et je suis parvenu à la conclusion que : Il est en effet dangereux de créer une catégorie de membres n'ayant pas toutes les dignités normalement attachées au titre de Membre de l'Institut International de Statistique.

Je partage maintenant votre sentiment de manière complète. Je suis également de votre avis que les membres d'un certain âge (65, 68, 70 ans) ne comptent plus dans le contingent (quota) national. Bien entendu, ces membres continuent à jouir de la totalité de leurs droits.

En revanche, je ne crois pas valable, comme solution à long terme, la mesure qui fixerait à $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{7}$ la proportion actuellement fixée à $\frac{1}{8}$.

Cette mesure, me semble-t-il, aboutirait, après un certain temps, à des difficultés analogues à celles que nous rencontrons.

J'ai reçu, il y a deux jours, de Bliss, diverses propositions. Il me paraît que les suggestions en question auraient dû être adressées à vous-même, Président de la Commission de Révision des Statuts, et ne doivent pas, (malgré toute la sympathie que m'inspire Bliss) paraître influencer de l'extérieur sur les décisions de cette Commission.

Pour ce qui est de l'envoi de la lettre en projet,
j'inclinerais plutôt soit pour l'envoi à M^r Vincent
seulement, soit pour attendre encore avant de l'envoyer;
toutefois, comme je viens d'apprendre par une lettre de
M^r Vincent qu'il vous a envoyé copie de sa lettre à Bliss,
vous ne pouvez pas attendre très longtemps.

En résumé, j'approuve entièrement.

- 1) que l'Institut International de Statistique ne comprenne
que des membres égaux en droits et privilèges.
- 2) que les membres d'un âge à fixer ne comptent plus
dans leur quota national.

Je tiens à vous dire combien j'ai été sensible
à votre lettre, et à vous assurer de mes
sentiments très profondément cordiaux.

J. Darmois